



Conduit de cheminée : dépassement du toit

Par maia, le 15/11/2008 à 10:45

quelles sont les normes pour la pose d'un conduit de cheminée ; je voudrais surtout savoir quelle doit être sa hauteur de dépassement de la faitière du toit ? Est-ce obligatoire qu'il dépasse de la faitière ds tous les cas?